

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
 ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



LES ACHARDS

COMMUNE DES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 04 mai 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33
 Nombre de conseillers présents : 29
 Nombre de conseillers représentés : 4
 Nombre de conseillers ayant participé au vote : 33

L'an deux mille vingt six, le quatre mai deux mille vingt six à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le 28/04/2026, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Maire.

Présents : MONIOT-BEAUMONT Sylvain, GAUBERT Christelle, CAILLAUD Martial, CAILLONNEAU Pauline, VIGIER Nicolas, MANDON Sophie, ETIENNE Loïc, DRUGEON Charles, OUDET Catherine, SAMOUR Stéphanie, GONTARD Stéphane, CITEAU Stéphane, DESSUS Guy, CANNELLE Sébastien, BRIAND Anne-Sophie, ROBERT Céline, LIEVRE Julien, FURNON Tamia, BESSEAU Cédric, ERIAU Anne-Lise, COUTAND Louise, BRUNET Laëtitia, MORIN Maxime, BARRAUD Jean-Pierre, PROUTEAU Stéphane, DENIS-LUTARD Stéphane, ONILLON Mickaël, PRUVOST Lynda, LE BRUSQUET Isabelle,

Absents donnant pouvoir : BRAUD Corinne a donné pouvoir à Christelle GAUBERT, LE NORMAND Thierry a donné pouvoir à Loïc ETIENNE, EDOUARD Nicole a donné pouvoir à Stéphane PROUTEAU, GOUPIL Roselyne a donné pouvoir à Lynda PRUVOST,

Absents excusés : 0

Absents : 0

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Christelle GAUBERT a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Marion CHAIGNE, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D04052026_14 : Convention n° PI 02.001.2026 avec Vendée Eau – Travaux de protection incendie – Moulin des Landes

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal D24112025-06 en date du 24 novembre 2025, approuvant le Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie ;

Considérant qu'il convient d'installer quatre poteaux incendie au Moulin des Landes,

Madame Sophie MANDON, Adjointe à l'Urbanisme, au cadre de vie et à l'environnement, présente à l'assemblée la convention n° PI 02.001.2026 de Vendée eau suivante :

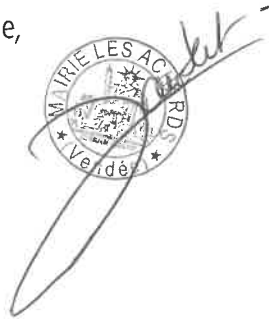
Convention de travaux	Travaux	Montant des travaux		Participation communale
		HT	TTC	
Convention n° PI 02.001.2026	Fourniture et pose de canalisations et accessoires dont 4 poteaux d'incendie	7 634,68 €	9 161,62 €	100%
TOTAL participation communale		7 634,68 €	9 161,62 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la convention n° PI 02.001.2026 avec Vendée Eau telle que présentée ci-dessus pour un montant de 7 634,68 € HT soit 9 161,62 € TTC, somme inscrite au budget principal 2026;
- **D'AUTORISER** la publication de la convention ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

La secrétaire de Séance,

Christelle GAUBERT,



A handwritten signature in black ink, written over a circular official stamp of the Municipality of Les Achards, Vendée. The stamp contains the text 'MAIRIE LES ACHARDS' and 'Vendée'.

Le Maire,

Sylvain MONIOT-BEAUMONT



A handwritten signature in black ink, written over a circular official stamp of the Municipality of Les Achards, Vendée. The stamp contains the text 'MAIRIE LES ACHARDS' and 'Vendée'.

Fait et délibéré à Les Achards,
Les jours, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 07/05/2026
Au registre